



## Contrôle d'identité : le téléphone portable

Par **cairbag**, le **26/04/2014** à **12:55**

Bonjour à tous,

Dans le cadres d'activités politiques, nous subissons régulièrement des contrôles d'identités.

Systematiquement, les policiers ou gendarmes nous ordonnent de ranger nos téléphones, de ne pas écrire de texto, de ne pas répondre aux appels etc...

Ma question est la suivante : la loi m'empêche t-elle d'utiliser mon téléphone pendant un simple contrôle d'identité ?

Je précise et rappelle qu'il ne s'agit pas d'une infraction ou d'une interpellation mais d'un "SIMPLE" relevé d'identité, sans autre retenue par la suite.

Merci pour vos réponses